

### **COMMUNE DE LEPIN-LE-LAC**

La Gare 73610 Lépin-le-Lac

# PLAN LOCAL D'URBANISME 5a - SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Révision du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 6 Novembre 2017

Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 24 Février 2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Février 2020



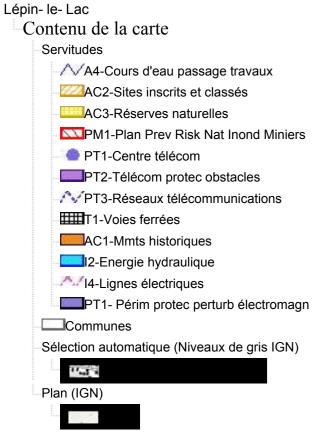
## COMMUNE de LEPIN LE LAC - 73145

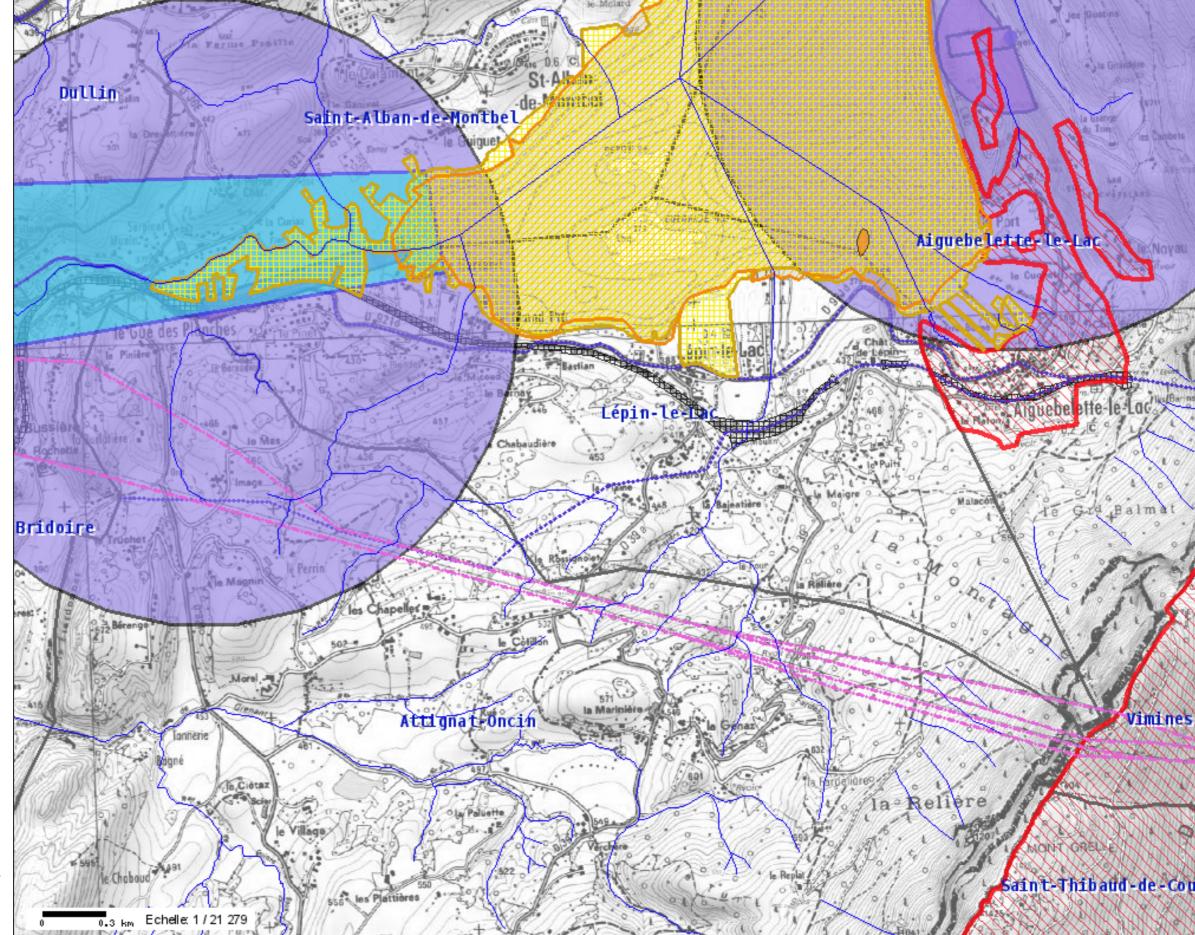
### LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

Libellé de la servitude	Légende carte	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX et ENTRETIEN des OUVRAGES	$\sim$	A4	Cours d'eau non domaniaux		Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY
SITES INSCRITS ET CLASSES		AC2	Site inscrit : plan d'eau du lac d'Aiguebelette	Arrêté ministériel du 07/12/1936	Unité Départementale l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue - 73000 CHAMBERY
RESERVE NATURELLE		AC3	Réserve naturelle régionale du Lac d'Aiguebelette	Arrêté régional du 06/03/2015	Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes 1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02
ENERGIE HYDRAULIQUE		12	Aménagement hydroélectrique de La Bridoire	Arrêté préfectoral du 12/07/2002	EDF – DAIP/CCPFA - Pôle Grenoble 37, rue Diderot – BP 43 38040 GRENOBLE cedex
LIGNES ELECTRIQUES	25.2	14	Lignes ariennes 400 kV n° 1 & 2 Creys - Grande Ile	Arrêté ministériel du 23/02/2006	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du pont de Rhonne – BP 12 73201 ALBERTVILLE cedex
TELECOMMUNICATION - PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	0	PT1	Station hertzienne de Lépin le Lac	Arrêté ministériel du 19/07/1993	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
		PT1	Station hertzienne d'Aiguebelette le Lac	Arrêté du 19/07/1993	
TÉLÉCOMMUNICATIONS -PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES		PT2	Station hertzienne de Lépin le Lac - couloir de dégagement 100m x 1 000m	Décret du 13/12/1996	
RESEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	A.	PT3	Fibres optiques 07 et 30	Arrêté préfectoral du 22/05/1990	ORANGE – UI Alpes . 30bis, rue Ampère 38000 GRENOBLE
		PT3	Câble téléphonique 21.02		
VOIES FERRÉES		T1	Domaine public ferroviaire et terrains riverains de la ligne903 St André le Gaz - Chambéry	loi du 15/07/1845	SNCF Réseau – 18, avenue des Ducs de Savoie 73000 CHAMBERY SNCF Immoblier – direction immobilière territoriale Sud-Est – Campus INCITY 116, cours Lafayette - 69003 LYON

le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante : <a href="http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/500/SUP.map">http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/500/SUP.map</a>

# Servitudes d \'Utilité Publique







Tous droits réservés.

Document imprimé le 3 Février 2020, serveur GéoIDE carto V0.2, http:// carto.geoide.application.developpement- durable.gouv.fr,
Service: DDT 73.